

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18509 - 72ÈME ANNÉE

Succès de la rentrée politique du Parti communiste réunionnais

Appel au rassemblement pour un front réunionnais



Le PCR a adopté hier une motion de solidarité avec Madagascar.

Le PCR tenait ce dimanche 4 septembre une assemblée à Sainte-Suzanne pour marquer sa rentrée politique. Le Parti communiste réunionnais constate que le projet de loi sur l'égalité réelle n'analyse pas les raisons qui ont mené La Réunion dans sa crise actuelle. Il note également que ce texte ne prend pas en compte les grands changements qui auront lieu dans l'environnement de notre île au cours des 20 prochaines années. Le PCR expose ses propositions dont l'assemblée unique, le fonds de développement réunionnais et la liberté du commerce. Il lance un appel à un rassemblement pour un front réunionnais.



Parmi les participants, des alliés du PCR dont Michèle Caniguy.

Après la tenue de trois réunions régionales d'information en début de semaine, le Parti communiste réunionnais faisait sa rentrée politique ce 4 septembre à Sainte-Suzanne. Rendez-vous était donné à Quartier Français, dans la cour de la permanence de la section du PCR. Plusieurs centaines de militants venus de toute l'île étaient présents. C'est la troupe Résistans des Lagarigue qui a lancé la réunion par deux maloya. Puis les trois co-secrétaires généraux du PCR se sont exprimés. Maurice Gironcel, maire de Sainte-Suzanne, a prononcé le mot de bienvenue, revenant sur la dimension symbolique de tenir un rassemblement à Quartier-Français, lieu des luttes impliquant les communistes aux côtés des planteurs, des travailleurs, des usiniers. Il a ensuite rendu hommage aux militants qui nous ont quittés cette année, et notamment Jean-Hugues Tian-Van-Kaï de Sainte-Suzanne. Une minute de silence a été observée pour saluer leur mémoire. Maurice Gironcel a également donné sa position suite à sa relaxe dans le procès que lui a intenté son opposant Daniel Alamélou. L'embauche de l'accusatrice de Maurice Gironcel par la Cité des Arts ajoute une dimension nouvelle au « traquenard » qui a été monté pour espérer l'éloigner de la prochaine élection municipale.

Le projet de loi d'égalité réelle est un projet d'intégration

Ary Yé Chong Tchi Kan a ensuite donné le point de vue du PCR sur le projet de loi égalité réelle présenté le 3 août dernier par le gouvernement. La Réunion compte près de

180.000 demandeurs d'emploi, le taux de chômage est proche de 30 %, près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, la liste des demandeurs de logement social compte 30.000 inscrits, et près de 120.000 Réunionnais sont touchés par l'illettrisme. Pourquoi 70 ans après le vote de la loi du 19 mars 1946 en est-on arrivé à cette situation ? « Cette analyse n'est pas dans le projet de loi égalité réelle, le risque est de reproduire la même politique dans une nouvelle loi ». Pour le PCR, la crise actuelle est le « résultat d'une politique d'intégration », accentuée par trois décisions : division de la société en donnant à une seule catégorie de travailleurs un salaire pour faire face à la vie chère, suppression du chemin de fer et arrivée de grands monopoles qui ont mis la main sur l'économie. Le projet de loi sur l'égalité réelle est ne dit rien sur le changement climatique, la démographie et la mondialisation. Il est également silencieux sur les inégalités actuelles.

Propositions du PCR

Yvan Dejean a présenté les propositions du PCR. Elles s'articulent autour de trois grands axes : une assemblée unique capable de voter des lois et règlement pour adapter les lois à la réalité sociale et économique, un fonds réunionnais de développement pour financer les propositions et la liberté de commerce pour faire baisser les prix et créer des emplois à La Réunion.

Pour le PCR, la question de la vie chère doit se régler par la création d'un organisme chargé de faire la transparence sur la formation des prix et capable d'intervenir en cas

d'abus. L'écart des prix entre La Réunion et la France doit être précisément mesurée et servir de base à un bonus salarial versé à tous les travailleurs. Les fonctionnaires actuels ne seront pas concernés par cette mesure, ils doivent conserver leur sur-rémunération, car elle est inscrite dans le contrat qu'ils ont signé avec l'État. Pour favoriser « l'emploi aux Réunionnais », le PCR rappelle sa proposition de deux grands services dans l'aide à la personne et à l'environnement pour faire face aux besoins nouveaux issus de la croissance démographique, du vieillissement de la population et du changement climatique.

Le Parti communiste réunionnais insiste également sur l'importance de la coopération régionale. Il demande un moratoire de 20 ans destiné à laisser La Réunion en dehors du champ d'application de l'APE entre les 600 millions d'habitants de notre région et l'Union européenne, le temps que notre île puisse s'intégrer dans son environnement régional.

Il appelle à un rassemblement dans un front réunionnais pour dire à Paris : « voilà nos propositions ». Le PCR annonce la présence de candidats communistes dans toutes les circonscriptions pour les prochaines législatives. Il fera connaître sa position pour la présidentielle quand les candidats définitifs auront fait connaître leur réponse à ses propositions.

Solidarité avec Madagascar

Après les discours, Simone Yé Chong Tchi a ensuite lu une motion à destination des collectivités de La Réunion afin qu'elles agissent concrètement pour que la solidarité s'exprime à l'égard des victimes de la malnutrition causée par la sécheresse à Madagascar. Cette motion a été adoptée à l'unanimité.

Maurice Gironcel a conclu le rassemblement en saluant la mobilisation des militants qui ont fait de cette assemblée un succès. Il a également souligné l'importance de la ratification de l'Accord de Paris par la Chine et les États-Unis. Ce fait rappelle la justesse d'un combat mené depuis de nombreuses années par le PCR pour faire prendre conscience de l'importance de la lutte contre le changement climatique, et des mesures à prendre pour s'y adapter.

Édito

Etape décisive dans l'application de l'Accord de Paris : grande victoire pour le PCR

Les deux pays émettant le plus de gaz à effet de serre du monde, la Chine et les États-Unis, ont déposé samedi leurs instruments de ratification de l'Accord de Paris auprès du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, peu avant l'ouverture du sommet du G20 à Hangzhou en Chine. Avec le renfort de ces deux pays, ce sont désormais 26 pays représentant 39 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde qui ont ratifié l'accord conclu en fin d'année dernière à la COP21, conférence de Paris sur le climat. L'Accord de Paris pourra s'appliquer 30 jours après qu'au moins 55 pays représentant 55 % des émissions de gaz à effet de serre auront ratifié le texte adopté à Paris.

Suite à cette annonce, les deux chefs de l'État concernés se sont exprimés. Xi Jinping, président de la Chine, a déclaré que le changement climatique affectait le bien-être et l'avenir de l'humanité. Barack Obama a dit qu'il croit que l'accord de Paris sera un tournant pour notre planète, l'histoire jugera les efforts d'aujourd'hui comme décisifs.

« La Chine et les États-Unis ayant franchi cette étape historique, nous avons à présent 26 parties à la CCNUCC (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) et 39 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre », a déclaré Ban Ki-moon.

Qualifiant ces progrès de succès majeur, le secrétaire général de l'ONU a salué le « rôle mobilisateur exceptionnel » joué par le président chinois Xi Jinping et son homologue américain Barack Obama, qui ont remis samedi les instruments juridiques à Ban Ki-moon pour marquer

leur volonté de relever conjointement ce défi mondial. Le secrétaire général de l'ONU a aussi appelé les autres dirigeants à accélérer le processus de ratification dans leur propre pays « afin que nous puissions traduire l'ambition de Paris en mesures transformatrices pour le climat dont le monde a besoin de toute urgence ». En effet, si la France a ratifié l'accord signé sur son territoire et sous sa présidence, ce n'est pas encore le cas de l'Union européenne.

Cela fait cette année 20 ans que le Parti communiste réunionnais fait de la lutte contre le changement climatique une de ses priorités. Cette annonce avait été faite lors d'une conférence de presse tenue par Paul Vergès et Philippe Berne. À cette époque et pendant plusieurs années, cette décision faisait l'objet de moqueries. Mais cette orientation a fini par s'imposer. La Conférence de Paris avait montré la prise de conscience générale. La ratification de l'Accord de Paris par la Chine et les États-Unis indique que la passage à l'acte est proche. Car il ne manque plus grand-chose pour que cet accord puisse s'appliquer. C'est une grande victoire pour le PCR, car cela confirme la justesse d'une ligne, ainsi que la fermeté dont il a fallu faire preuve pour la faire triompher. Il faudra alors s'y conformer, et ce sont d'autres combats qui s'annoncent, car des projets tels que la route en mer dite NRL, et des décisions comme l'arrêt du chantier du tram-train s'opposent à l'Accord de Paris.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Le maire de Sainte-Suzanne donne sa position à la suite du procès intenté par Daniel Alamélou

Maurice Gironcel : « Ceux qui ont tendu ce traquenard vont le payer tôt ou tard »



Maurice Gironcel, co-secrétaire général du PCR et maire de Sainte-Suzanne a été le premier à prendre la parole. Il a tout d'abord insisté sur le symbole du lieu du rassemblement d'hier. Quartier-Français rappelle la lutte du rassemblement des planteurs, des travailleurs et des usiniers pour sauver l'usine sucrière qui faisait la richesse de cette partie de Sainte-Suzanne. Les communistes étaient de toutes ces batailles.

Il a ensuite salué la présence de deux dirigeants historiques du PCR, Paul Vergès et Élie Hoarau. Maurice Gironcel a ensuite rendu hommage aux camarades disparus cette année. Sainte-Suzanne a été concernée avec le décès de Jean-Hugues Tian-Van-Kaï. Une minute de silence a alors été observée pour saluer la mémoire de ces communistes disparus.

Le co-secrétaire général du PCR est ensuite revenu sur deux événements d'actualité.

Le premier est le procès intenté par ses adversaires politiques à Sainte-Suzanne. S'affirmant comme avant tout un militant communiste, le maire de Sainte-Suzanne est revenu sur le point de départ de cette affaire : la trahison en 2012 de plusieurs conseillers municipaux qui ont monté une liste contre celle du PCR lors des élections municipales partielles. Ces derniers ont toujours

perdu lors des différentes élections : municipales 2014, départementales 2015. Mais Daniel Alamélou n'accepte pas la défaite et a porté plainte au tribunal administratif puis au pénal. Mardi dernier, le tribunal a décidé la relaxe.

Les différents scrutins ont montré que « Sainte-Suzanne n'accepte pas la trahison de ceux qui sont contre le PCR ».

Puis Maurice Gironcel a posé publiquement plusieurs questions « à ceux qui ont monté ce traquenard ». 4 jours après l'audience en juillet dernier, Daniel Alamélou et l'accusatrice de Maurice Gironcel étaient dans le bureau de M. Pestel, PDG de la Cité des Arts pour l'embauche de la militante de l'opposant du maire de Sainte-Suzanne. La Cité des Arts est un équipement financé par la CINO, situé dans la commune de Saint-Denis et présidé par un adjoint au maire de Saint-Denis. Contrairement à ce qu'a affirmé voici 8 jours Gilbert Annette, maire de Saint-Denis, à la télévision, il ne s'agit pas d'un « petit contrat » pour remplacer une personne partie en congé maternité. Il s'agit en réalité d'un contrat à durée indéterminée, avec un salaire mensuel de 2200 euros sans compter les primes.

« Pourquoi cette embauche sans jury de recrutement, alors que l'article 5.3 du règlement intérieur de la Cité des arts prévoit un jury ? » Maurice Gironcel a aussi indiqué que le même règlement prévoit de

donner une priorité à l'embauche pour les personnes vivant dans les trois communes composant la CINO : Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne. La partisane de Daniel Alamélou habite à Saint-André.

Pourquoi une embauche en CDI ? Pourquoi Gilbert Annette a-t-il été induit en erreur quand il parle d'un contrat aidé ? « Qui a voulu piéger Gilbert Annette ? »

« Ceux qui ont tendu ce traquenard vont le payer tôt ou tard ».

Le second événement est le remaniement ministériel. Après l'aile gauche du gouvernement, c'est son aile droite qui s'en va, avec la démission d'Emmanuel Macron. Elle laisse un président de la République encore plus fragilisé.

Ce fait a éclipsé la démission d'une autre ministre, George Pau-Langevin. Elle était pourtant la seule membre du gouvernement à soutenir le projet de loi égalité réelle devant le CESE. Après le Conseil des ministres du 3 août dernier, elle avait assuré l'essentiel de la présentation du projet de loi, et avait dit que c'était le texte le plus important depuis 70 ans, a rappelé Maurice Gironcel.

Le dirigeant du PCR a aussi souligné que George Pau-Langevin a été la seule ministre à recevoir à sa demande une délégation du PCR. Enfin, quelques heures avant sa démission, elle présentait à des journalistes son programme de ministre des semaines à venir. « Que s'est-il passé le mardi 30 août ? »

Enfin, pour l'élection présidentielle, Maurice Gironcel a indiqué que la démarche est d'abord de connaître la liste définitive des candidats, et de connaître qui seront ceux qui « prendront en compte notre projet par un écrit ». « Le discours de Saint-Louis nous est resté en travers de la gorge, pas question d'un nouveau marché de dupes », a-t-il dit faisant référence aux propos tenus le 1er avril 2012 par François Hollande alors en campagne électorales.

Quant aux élections législatives, des discussions sont en cours. Et conformément aux statuts du PCR, c'est le Conseil politique qui prendra la décision finale.

Intervention d'Ary Yée Chong Tchi Kan

Egalité réelle : le gouvernement veut-il continuer les mêmes erreurs que depuis 70 ans ?

Ary Yée Chong Tchi Kan a donné le point de vue sur le projet de loi d'égalité réelle présenté par le gouvernement le 3 août dernier. Il sera débattu à l'Assemblée nationale à partir du 3 octobre. Pour le PCR, ce texte ne contient pas d'analyse des causes de la crise et reprend la même orientation d'intégration qui a conduit à la situation qui fait de La Réunion un département socialement hors-norme.



Ary Yée Chong Tchi Kan a commencé par rappeler quelques chiffres. La Réunion compte près de 180.000 demandeurs d'emploi, le taux de chômage est proche de 30 %, près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, la liste des demandeurs de logement social compte 30.000 inscrits, et près de 120.000 Réunionnais sont touchés par l'illettrisme.

Ces chiffres font dire à l'INSEE que La Réunion est un département « socialement hors-norme », et que notre île détient le record des inégalités.

Deux événements vont aggraver cette situation. La crise de la canne à sucre menace 18.000 emplois à cause de la suppression du quota sucrier et du prix garanti l'année prochaine. Les accords de partenariat économique (APE) ouvrent la voie à des exportations vers l'Union européenne, et donc vers La Réunion, de tous les produits venant des pays de notre région. « Tous les secteurs sont menacés ». Pourquoi 70 ans après le vote de la loi du 19 mars 1946 en est-on arrivé à cette situation ? « Cette analyse

n'est pas dans le projet de loi égalité réelle, le risque est de reproduire la même politique dans une nouvelle loi ».

Quelle égalité ?

Car pour le PCR, la crise actuelle est le « résultat d'une politique d'intégration ». Le co-secrétaire général du PCR cite trois décisions qui ont marqué cette orientation.

« Le 1er janvier 1947, le gouvernement considère que la vie est plus chère qu'en France. Il donne un complément aux fonctionnaires mais pas aux autres. C'est la création de l'inégalité, de l'apartheid social ».

La seconde décision est « la destruction du chemin de fer ». Cela a mis « des milliers de travailleurs au chômage » et ouvert la voie au tout-automobile avec en moyenne l'importation de 25.000 véhicules par mois. Cet achat de voitures coûte 400 millions d'euros par an, alors que l'importation de carburant s'élève à 600 millions d'euros. Les Réunionnais consacrent donc

chaque année 1 milliard d'euros à ces dépenses.

Enfin, l'implantation de monopoles dans la grande distribution siphonne les revenus des Réunionnais.

Le projet de loi égalité réelle prévoit l'égalité dans 20 ans. Or, cet objectif n'a pas été réalisé au cours des 70 dernières années. « On peut en douter, car les objectifs sont considérables ». Et de quelle égalité parle-t-on ?

L'égalité des prix avec la France passe par une véritable continuité territoriale. Qui prendra en charge le coût du transport des marchandises ?

400.000 personnes sont en dessous du seuil de pauvreté. Combien coûtera la mise au niveau de vie français de ces 400.000 personnes ?

Des manques

Ary Yée Chong Tchi Kan a noté que le projet de loi sur l'égalité réelle est un projet d'intégration, qui ne dit rien sur le changement climatique, la démographie et la mondialisation. « Le gouvernement ne tient pas compte des leçons de ces 70 dernières années ». Le projet de loi reste silencieux sur les inégalités.

Le co-secrétaire général du PCR a rappelé la lettre envoyée par Paul Vergès au président de la République, dans laquelle il fait part de son analyse, et la réponse de François Hollande indiquant que ses remarques seront prises en compte. « Le projet de loi sera-t-il modifié ? » Et de conclure en revenant sur la contribution du groupe outre-mer du Conseil économique social et environnemental qui confirme la justesse de la position du PCR.

M.M.

Intervention d'Yvan Dejean

Propositions du PCR : Assemblée unique, fonds de développement et liberté du commerce



« L'emploi aux Réunionnais »

« L'emploi aux Réunionnais est un combat à mener », a-t-il poursuivi. Il n'est pas juste que des postes de fonctionnaires soient disponibles à La Réunion alors que des Réunionnais susceptibles de les occuper sont nommés en France.

La démographie va créer de nouveaux besoins dans la petite enfance et chez les personnes âgées qui seront toujours plus nombreuses. Pour y répondre, le PCR propose la création d'un grand service d'intérêt public dans l'aide à la personne.

Le changement climatique a des conséquences. Il faut protéger la population et les richesses naturelles. C'est pourquoi le PCR est pour un grand service dans l'environnement.

Ces deux propositions répondent à des besoins durables, elles créeront « des emplois durables », et donc pas des emplois précaires.

Retour à un réseau ferré

Dans le domaine des transports, le PCR soutient le retour à un réseau ferré tout autour de l'île, pour transporter les voyageurs et les marchandises. Le réseau routier est aujourd'hui saturé, et le tout-automobile menace d'asphyxier le pays avec des conséquences sur la santé et sur l'économie.

Le Parti communiste réunionnais insiste également sur l'importance de la coopération régionale. Dans 20 ans, La Réunion aura un million d'habitants et Madagascar 40 millions. La Grande île atteindra plus de 50 millions d'habitants en 2050. Actuellement, 28 pays de notre région peuplés par 600 millions de personnes préparent leur intégration économique. C'est un préalable à un accord de partenariat économique qui ouvrira le marché de La Réunion à toutes les marchandises de ce grand ensemble. Que fera La Réunion si elle reste isolée en tant que région de l'Union européenne,

Le co-secrétaire général du PCR a commencé son discours en revenant sur les élections qui auront lieu l'année prochaine. Une chose est sûre : « la présence partout dans l'île de candidats communistes aux législatives ».

Il a ensuite salué « la vision prophétique du PCR à sa création en 1959 quand Paul Vergès disait que l'avenir du pays passait par l'autonomie ». Puis il a décliné « des pistes pour changer les choses ». En effet, mis à part le PCR, « aucun parti ne présente des propositions pour La Réunion, ils veulent continuer comme avant avec des emplois aidés et une pincée de défiscalisation ».

Car les problèmes des Réunionnais sont très graves. Ce sont les emplois précaires, le chômage et des revenus insuffisants pour acheter de la nourriture pour le mois.

« Pas d'égalité réelle si on ne règle pas les inégalités », a-t-il souligné. Le PCR appelle à « élaborer des solutions pour abolir les inégalités ».

« Ne pas supprimer la sur-rémunération »

Le co-secrétaire général du PCR a tout d'abord évoqué le coût de la vie. Le Parti communiste réunion-

nais propose d'agir sur les deux leviers du pouvoir d'achat : prix et salaires. Pour les prix, il faut agir contre les monopoles par l'intermédiaire de la création d'un organisme qui maîtrise la formation des prix. Il est également important d'aller vers la liberté du commerce, afin que l'essentiel des échanges ne se limitent plus à l'Europe et en particulier la France. 70 % des importations viennent de ces pays, « arrêtons d'acheter le travail des autres alors que le peuple est en manque de travail ».

Pour les salaires, le PCR préconise de chiffrer précisément l'écart des prix entre la France et La Réunion, et de verser ensuite à tout le monde une prime correspondant à ce différentiel.

Sur ce chapitre, Yvan Dejean a précisé la position du PCR sur la sur-rémunération. « Il ne faut pas supprimer la sur-rémunération ». En effet, les personnes qui en bénéficient ont signé un contrat avec l'État, « on ne peut pas y toucher ». Pour les fonctionnaires nouvellement nommés à La Réunion et pour tous les autres travailleurs, le PCR propose une hausse de salaire en fonction du différentiel de prix par rapport à la France établi à la suite d'une étude comparative la plus complète possible.

avec l'accord de partenariat économique ? Le PCR propose donc un moratoire de 20 ans destiné à laisser La Réunion en dehors du champ d'application de l'APE, le temps que notre île puisse s'intégrer dans son environnement régional.

Un fonds de développement réunionnais

Pour financer ses propositions, le PCR compte sur la création d'un Fonds de développement réunionnais. Il sera financé par la globalisation de toute les dotations de l'État, par une taxe sur les bénéfices des sociétés basées en France et qui font des profits à La Réunion, par une épargne attractive pour les hauts revenus, et par la contribution de l'État à l'égalité réelle. Le PIB annuel par habitant à La Réunion est inférieur de 10.000 euros à celui de la France. Rapporté à la population de notre île, cela représente une somme de 8 milliards d'euros. Le PCR propose donc à Paris d'établir cette contribution sur 20 ans, afin d'abonder chaque année le Fonds de développement réunionnais.

Des moyens politiques

Le PCR demande également des moyens politiques pour donner de la crédibilité à La Réunion, et faire des économies. C'est la proposition d'une assemblée unique, dotée de moyens législatifs et réglementaires. Ces élus auront donc la capacité « d'adapter les lois en fonction de la réalité sociale et économique » de La Réunion. La création de cette assemblée suppose la suppression de l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution.

« Il n'y a pas d'autre solution qu'une assemblée unique, un fonds de développement et la liberté de commerce sans rejeter les conquêtes sociales obtenues par des décennies de luttes », a affirmé avec force Yvan Dejean.

« Nous sommes majoritaires sur le plan idéologique. Nous sommes pour un rassemblement du peuple réunionnais. Nous pratiquons la politique de la main tendue ». son intervention s'est conclue par un appel au rassemblement pour un front réunionnais « pour dire à Paris : voilà notre politique ».

Adoption à l'unanimité d'une motion de solidarité avec Madagascar

Le rassemblement du PCR a adopté hier à l'unanimité une motion à destination des collectivités de La Réunion afin qu'elles agissent concrètement pour que la solidarité s'exprime à l'égard des victimes de la malnutrition causée par la sécheresse à Madagascar. Voici le texte de la motion lue par Simone Yée Chong Tchi Kan.



Depuis de nombreuses années, le Parti communiste réunionnais alerte sur les effets du changement climatique. En 2015 et en 2016, les températures battent des records de chaleur. C'est cause de sécheresse.

Notre région est particulièrement touchée. La FAO estime que sans une forte mobilisation internationale, 40 millions de personnes pourront souffrir de la faim cette année. Tout près de nous, la famine est proche de s'installer à Madagascar. José Graziano Da Silva, directeur général de la FAO, était en visite chez nos voisins lundi et mardi. Plus d'un million de personnes sont victimes des pertes de récoltes dues à la sécheresse. Et si rien n'est fait, ce sera une catastrophe comparable à la dernière grande famine en Somalie qui avait fait 200.000 morts.

Les communistes ne peuvent rester indifférent au drame qui a lieu à 800 kilomètres de chez nous. C'est pourquoi Paul Vergès a appelé à la mobilisation à plusieurs reprises.

Le 12 août, notre camarade Maurice Gironcel a interpellé la présidente du Conseil général :

« Compte-tenu des liens historiques entre les Malgaches et les Réunion-

nais, nous ne pouvons rester sans réaction devant une telle catastrophe humanitaire.

Je vous demande donc de bien vouloir mettre en œuvre le plus rapidement possible, compte-tenu de l'urgence, un dispositif d'aide exceptionnelle aux autorités gouvernementales ou non gouvernementales de ce pays afin de venir en aide aux populations concernées.

Ce geste matérialisera la solidarité des Réunionnais envers le peuple malgache. »

Nous appelons donc les responsables politiques et les collectivités à se réunir d'urgence pour s'impliquer fortement dans l'aide vers les victimes de la faim à Madagascar. Les communistes continueront de lutter pour que les Réunionnais ne soient pas vus par nos peuples frères comme des assistés ignorant le devoir élémentaire de solidarité avec un pays qui nous a tant apporté.

Oté

Dopi vitam eternam, konm in kotèr dsi in zanm de boi !

Kan ou i sava oir médsin, li komans par poz aou késtyon dsi koman ou i san out kor. Aprés, li pran out tansyon, li soupèz aou, li ékout out kèr bate, épi li rogard dann fon out gozyé, out dann out rokoin z'orèy. Li fé marsh aou zyé fermé, zyé rouvèr épi tazantan li donn aou in radyo pou fèr, épi l'analiz lo san épi l'irine. Pou kosa li fé sa, Pou li oir si ou lé bien si ou lé pa bien -an zénéral si ou i sava oir médsin sé ké ou nana traka dann kor.

Aprés, si li trouv dé shoz ké lé pa normal, li rod pou kosa : sa i apèl lo dyagnostik é lo dyagnostik sa sé lo travaye doktèr pars lo rèstan, n'inport ki i gingn fé. Tout l'ar lo médsin sé d'ariv a konète out maladi é aprés sèy songn ali, pars sa sé son rézonn d'viv épi travyé. Mi pans ké an go-an gro, zot lé dakor avèk moin késtyonn songn la maladi d'moun.

Astèr kosa k'i éspas kan sé pa in moun mé sé in péi. Mi pans lé in pé parèy. Pou koué ? Pars, dann in promyé tan, lo l'éspéyialis i vé konète koman lo péi i lé késtyonn l'anjloj, késtyonn kroisans sansa dékroissans, késtyonn nivo d'vi étsétéra... Aprés i pé konplète lo dékripsyon par inn-dé l'analiz an profondèr, dann tèl ou tèl domenn. Kan lé fini dékrir l'éta lo péi, aprés i fé in dyagnostik. I réponn la késtyon : pou kosa lo péi lé randu konmsa ? Kan i koné sa bien, l'èr-la i rode lo manyèr pou trète lo maladi sansa lo bann maladi lo péi.

Alor si ou i fé pa in démarsh konmsa, lé riskab ké lo trètman lé pa éfikas ditou vi k'i koné pa lo maladi, sansa lo bann maladi. Nout parti, pou son par, li fé la démarsh dann sans k'i fo : li nonm tout lo bann paramète pou lo déskripsyon, li donn in nom lo maladi : lo néokolonialis é aprés li propoz bann solisyon, lo 25 poin dann son program.

Ala la fason k'i fo fèr, mé an fas de nou napoin pèrsone, konm parti, nana so démarsh - la si tèlman ké lo bann romèd lé z'ot i rèz, dopi vitam éternam, konm in kotèr dsi in zanm de boi.

Justin

« La pa pou in zèf klèr, ou i doi tyé out poul ! » - In kozman po la rout

Kosa i lé in zèf klèr ? Sanm pou moin sa in zèf la pa fékondé donk fé kouv ali si ou i vé, ou i gingn ar pa in pti poulé. Sé in n'afèr k'i ariv mèm si ou na kok dann out baskour. Pé s'fèr osi, dann la bann, in kok lé stéril - mi koné pa si i di tamann pou bann kok galman ! Sé dé shoz k'i pé arivé. Donk si out poul i ponn in zèf klèr, kosa ou i fé avèk li ? Ou i pé tyé ali ! Mé kansa ou i romark lo zèf lé klèr ? I fo atann 21 zour pars mi koné pa in tak-tik pou aprouv in zèf lé klèr lo mèm zour ké lo poul la ponn. Sak mi koné sé ké poul i kouv 21 zour avan lo pti lé éné. Lé éné sansa lé pa éné ditou. Mé si inn solman lé klèr, lo patoi na rézon la pa bézoin tyé out poul mé kosa sa i vé dir ozis ? Mi pans, i vé dir, la pa bézoin pran in grav désizyon kan k'i baz dsi arien, o sinonsa kan lé pa an proporsyon avèk sak ou i roproush. Alé ! Ni artrouv pli d'van é mi lès azot kass z'ot tête la dsi.